INFORMATIONS IMPORTANTES

• VENTE EN LOTS :

il y aura trois ventes séparées, une du lot 1, une du lot 2 et une du lot 3 qui regroupe les deux premiers lots.

Les enchères débuteront et se termineront à des jours et/ou heures différentes. Les lots 1 et 2 seront donc adjugés soit en deux lots séparés, soit en un lot unique.

Le notaire adjugera par conséquent les différents biens en lots ou en masse, en fonction des enchères, en vue d'obtenir le meilleur résultat

- offre est ferme, il n'y a pas de condition suspensive d'obtention de crédit.
- Pv d'adjudication contiendra une <u>condition suspensive</u> de l'autorisation de vente par l'autorité compétente (40 jours à dater de la signature du pv d'adjudication)
- Paiement du prix dans les 6 semaines à dater du moment où l'adjudication devient définitive (réalisation de la condition suspensive ci-dessus)
- <u>Frais de géomètre à charge des acquéreurs</u> (chacun pour moitié si vente en deux lots) – 1.815,00 € TVAC
- <u>LOT 1 :</u> sera grevé d'une servitude de passage (liseré rose au plan) au profit de la partie de parcelle restant appartenir au vendeur
- HORS LOTISSEMENT
- LIBRE D'ARCHITECTE ET DE CONSTRUCTEUR